

REPUBLIQUE FRANCAISE	
DEPARTEMENT DE LA SAVOIE	
Nombre de conseillers : 15	
En exercice : 13	
Présents : 10	
Votants : 12	
Pouvoirs : 2	
Pour 12	
Contre /	
Abstention /	
Date de convocation : 03/01/2022	
Date d'affichage : 14/01/2022	

MAIRIE DE PEISEY NANCROIX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt deux,
Le 10 janvier,

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de M. Guillaume VILLIBORD, Maire.

Etaient présents :

Mesdames Céline COMBAZ, Maryse FAVRE, Stéphanie NOZ, Marie-Neige POCCARD-CHAPUIS

Messieurs Thierry ARSAC, Stéphane BLUM, Romain GIACHINO, François POCCARD-MARION, Benoît RICHERMOZ et Guillaume VILLIBORD.

Absents-Excusés :

Madame Céline CROSMAN (pouvoir à G. VILLIBORD) et Monsieur Jean-Pierre GIACHINO (pouvoir à B. RICHERMOZ) ; Monsieur Bernard PRAIZELIN

Monsieur Romain GIACHINO a été élu secrétaire de séance.

Délibération N°2022/01/006 : Engagement des dépenses d'investissements avant le vote du budget primitif

Monsieur le Maire rappelle les dispositions extraites de l'article L1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (Article L1612-1 modifié par la LOI n°2012-1510 du 29 décembre 2012 - art. 37 (VD)) :

Dans le cas où le budget d'une collectivité territoriale n'a pas été adopté avant le 1^{er} janvier de l'exercice auquel il s'applique, l'exécutif de la collectivité territoriale est en droit, jusqu'à l'adoption de ce budget, de mettre en recouvrement les recettes et d'engager, de liquider et de mandater les dépenses de la section de fonctionnement dans la limite de celles inscrites au budget de l'année précédente.

Il est en droit de mandater les dépenses afférentes au remboursement en capital des annuités de la dette venant à échéance avant le vote du budget.

En outre, jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'au 15 avril, en l'absence d'adoption du budget avant cette date, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Conformément aux textes applicables, il est proposé au conseil municipal de faire application de cet article à hauteur maximale de :

BUDGET SKI DE FOND/GITE :

BUDGET site nordique PEISEY-NANCROIX budget 2021 x 25% = crédits ouverts 2022	2021	crédits ouverts 2022
chapitre 21 Immobilisations corporelles		
2131 Bâtiments	213 000 €	51 500,00 €
2155 Outillage industriel	5 000 €	1 250,00 €
2157 Agencement et Aménagement du matériel...	1 000 €	250,00 €
2183 Matériel de bureau et informatique	500 €	125,00 €
2188 Autres	500 €	125,00 €
TOTAL chapitre 21	213 000 €	53 250,00 €
Total général	55 444,79 €	53 250,00 €

BUDGET COMMUNAL :

BUDGET COMMUNAL PEISEY-NANCROIX budget 2021 x 25% = crédits ouverts 2022	2021	crédits ouverts 2022
chapitre 20 Immobilisations Incorporelles		
202 Frais doc, urbanisme...	10 000,00 €	2 500,00 €
2031 Frais d'étude	55 422,69 €	13 855,67 €
TOTAL chapitre 20	65 422,69 €	16 355,67 €
chapitre 21 Immobilisations corporelles		
2111 Terrains nus	212 453,60 €	53 113,40 €
2117 Bois et forêts	10 000,00 €	2 500,00 €
2128 Autres agencements	306 894,30 €	76 723,58 €
21311 Hôtel de ville	6 000,00 €	1 500,00 €
21312 Bâtiments scolaires	80 000,00 €	20 000,00 €
21318 Autres bâtiments publics	77 458,58 €	19 364,65 €
2135 Installations générales et aménagement ...	9 000,00 €	2 250,00 €
2138 Autres constructions	388 033,20 €	97 008,30 €
2152 Installations de voirie	384 995,62 €	96 248,91 €
21533 Réseaux câblés	58 200,00 €	14 550,00 €
21534 Réseaux d'électrification	326 312,08 €	81 578,02 €
21538 Autres réseaux	105 602,46 €	26 400,62 €
21568 Autre matériel – Déf Civile	1 150,00 €	287,50 €
21571 Matériel roulant - voirie	76 304,76 €	19 076,19 €
21578 Autre matériel et outillage	0,00 €	0,00 €
2158 Autres installations	20 661,96 €	5 165,50 €
2161 Œuvres et objets d'art	5 650,00 €	1 412,50 €
2183 Matériel de bureau	18 416,11 €	4 604,03 €
2184 Mobilier	8 668,20 €	2 167,05 €
2188 autres immobilisations corporelles	37 240,00 €	9 310,00 €
TOTAL chapitre 21	2 133 040,87 €	533 260,25 €
Total général	2 463 463,56 €	615 865,89 €

BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT :

BUDGET eau et assainissement PEISEY-NANCROIX budget 2021 x 25% = crédits ouverts 2022	2021	crédits ouverts 2022
chapitre 20 Immobilisations Incorporelles		
203 Frais d'études, de recherche, develpt, et frais...	15 574,83 €	3 893,50 €
TOTAL chapitre 20	15 574,83 €	3 893,71 €
chapitre 21 Immobilisations corporelles		
2156 Matériel spécifique d'exploitation	0,00 €	0,00 €
2158 Autres installations	468 731,29 €	117 182,82 €
TOTAL chapitre 21	468 731,29 €	117 182,82 €
Total général	484 306,12 €	121 076,53 €

BUDGET GARDERIE :

BUDGET Garderie PEISEY-NANCROIX budget 2021 x 25% = crédits ouverts 2022	2021	crédits ouverts 2022
chapitre 21 Immobilisations corporelles		
2131 Bâtiments	3 503,50 €	875,88 €
2155 Outillage industriel	0,00 €	0,00 €
2157 Agencement matériel industriel	200,00 €	50,00 €
2183 Matériel de bureau et matériel informatique	10 000,00 €	2 500,00 €
2184 Mobilier	6 000,00 €	1 500,00 €
2188 Autres	4 713,53 €	1 178.38 €
TOTAL chapitre 21	24 417,03 €	6 104.26 €
Total général	24 417,03 €	6 104.26 €

Après exposé et en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

- **APPROUVE** l'exposé de Monsieur le Maire
- **AUTORISE** Monsieur le Maire, jusqu'au vote des BP 2022, à mettre en recouvrement les recettes et à engager liquider et mandater les dépenses des sections de fonctionnement dans la limite de celles inscrites au budget de l'année 2021,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire, jusqu'au vote des BP 2022, à engager liquider et mandater les dépenses d'investissement à hauteur de 25% des crédits ouverts au budget 2021, dans la limite des montants ci-dessus indiqués,
- **PRECISE** que cette délibération est applicable pour les Budgets Général, de l'Eau et de l'Assainissement, de la Garderie et du Ski de Fond /Gîte,
- **INDIQUE** que les crédits nécessaires seront inscrits aux budgets 2022.

AINSI FAIT ET DELIBERE AUX JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.

Pour Copie Conforme :
Le Maire,
Guillaume VILLIBORD



AR CONTROLE DE LEGALITE : 073-217301977-20220110-2022_01_006-BF
en date du 19/01/2022 ; REFERENCE ACTE : 2022_01_006